

Croizier, envoya de suite une force capable de dissiper le rassemblement. Elle était composée d'un détachement de la 105^e demi-brigade, commandé par le sergent Elie, d'un détachement du 9^e hussards, commandé par le sieur Fauchiron, de quelques gardes nationaux de Feurs, commandés par le sieur Paire, lieutenant, de ceux de Chazelles, commandés par le sieur Berou et de plusieurs brigades des gendarmes de l'arrondissement. Toute cette force armée était sous les ordres du sieur Florainville, commandant le 24^e escadron de gendarmerie de la Loire. Sa marche sur Chevières ne fut pas tellement secrète qu'elle ne fût connue par les éclaireurs de Croizier, et le rassemblement s'était dissipé avant que les hussards, qui accouraient au galop de leurs chevaux, aient pu cerner le bois de Messilieux ; toutefois, plusieurs coups de feu furent tirés en fuyant, le gendarme Gros fut tué et le commandant Florainville blessé ; Croizier et un des chefs secrets de l'insurrection, le fils aîné du conseiller de Lesgallerie, avaient été vus fuyant vers Montuclas ; le gendarme Paire à la tête de quelques hussards cerna cette maison, mais il arrivait trop tard et ne put faire d'autre capture que celle d'un *chapeau à gance et coquarde blanche, houpe et boutons d'argent*, oublié par un des chefs. A défaut des chefs du rassemblement de Messilieu, les hussards arrêtèrent Madame Gonin, propriétaire de Montuclas et sœur de M. de Lesgallerie, et 14 autres habitants des environs, sous l'accusation d'*avoir retiré chez eux les brigands et de leur avoir fourni la subsistance*. Parmi ces derniers on remarque Jean-François Croizier, frère du chef des partisans, le curé Jacquemont et le sieur Bergasse de Lyon.

Après l'arrestation de M^{me} Gonin, douze hussards s'établirent à discrétion à Montuclas pour exercer, disaient-ils, une surveillance plus active sur les brigands cachés dans les environs. On comprendra facilement le pillage qui dut avoir